

# NOTRE INSTITUT REGIONAL C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE MIDI-PYRENEES est né le 24 Janvier 1984

## LE MOT DU PRESIDENT

Le 24 Janvier 1984 naissait notre INSTITUT REGIONAL CGT D'HISTOIRE SOCIALE Midi-Pyrénées. Vous étiez nombreux pour en fêter l'événement. Il était normal que ce sixième institut, concernant une région économique, se dote d'un bulletin de liaison entre les membres adhérents. C'est chose faite par la publication de ce premier «CONNAITRE POUR COMPRENDRE».

Le souhait du Conseil d'Administration est de donner vie, faire renaître des cendres de l'oubli les éléments marquants de la vie sociale de nos huit départements. C'est encore le moyen de faire éclater au grand jour le rôle des travailleurs, de leur organisation, dans la vie économique, sociale et politique tout au long de notre histoire.

Constat doit être fait que de nombreux vides apparaissent depuis le développement de l'industrialisation à nos jours, jetant de ce fait une ombre profonde sur notre histoire.

Il est rare de trouver dans les manuels scolaires ou tous documents éducatifs des éclaircissements précis concernant l'évolution du monde du travail, les luttes intenses amenant les conquêtes sociales.

Au moment où chacun donne sa version de l'histoire, il serait anormal que nos organisations, que la CGT, ne soient présentes avec toute la part qui nous revient. Ecrire l'histoire, sans complaisance, mais sans complexe, avec la rigueur indispensable, tel est notre objectif. C'est replacer dans



De gauche à droite

Marc FIOLOT

Secrétaire de l'Institut  
National

Georges SEGUY

Président National

René LEBISSON

Président Midi-Pyrénées

Bernard RIBEIRA

Secrétaire Régional  
CGT Midi-Pyrénées

son contexte réel le long cheminement pour assurer de meilleures conditions d'existence. Qui se souvient, qui se souviendra des difficiles conditions de travail des hommes, des femmes, des enfants dans les usines, les mines et les champs. Qui se souviendrait si nous ne faisons partager nos richesses historiques du mouvement ouvrier. Qui parlerait de conquêtes sociales jalonnant notre route.

Les travailleurs ont constitué un patrimoine que nous ne pouvons laisser lézarder par l'érosion du temps, ou être utilisé à contre sens de nos intérêts de classe. Connaître pour comprendre, faire connaître tout ce qui fut construit de haute lutte par nos prédécesseurs, ce sera tisser le fil des réalités d'aujourd'hui. Car bien avant 1884, les travailleurs recherchaient les liens de leur union pour la conquête de leurs droits. Que de fois fallut-il remettre sur l'ouvrage la construction de l'édifice chaque fois ébranlée par les assauts de l'adversaire.

Rien ne fut acquis sans lutte, rien ne fut accordé «naturellement».

Tout cela doit être dit, publié, clamé. Ainsi éclairé le chemin de l'histoire, de notre histoire sera mieux parcouru. La trace laissée par nos aînés sera plus profonde, car faut-il bien connaître le passé pour comprendre le présent. Mais encore l'histoire de demain c'est celle que nous construisons aujourd'hui.

Voilà la tâche qui nous est dévolue. Nul doute que chacun saura nous apporter son aide, son témoignage, nous faire part des documents souvent gardés jalousement dont ensemble nous devons redonner vie.

René LERISSON  
Président

## LA VIE ET LES PERSPECTIVES DE NOTRE INSTITUT REGIONAL

La première réunion du Conseil d'Administration du 24 Janvier 1984 a défini les grands axes de notre Institut Régional :

- l'histoire de l'aviation
- la verrerie ouvrière d'Albi
- les richesses énergétiques de Midi-Pyrénées
- Midi-Pyrénées : région industrielle ou agricole
- l'activité d'un dirigeant CGT de la Haute-Garonne, Julien Forgues.

C'est un objectif ambitieux qui nécessite une large participation d'individus et organismes. Nous n'en sommes encore qu'au stade des contacts.

Mais même si ces objectifs sont importants il y a d'autres tâches non moins importantes. Il faut, par exemple, assurer le fonctionnement régulier de notre bureau qui est appelé à répondre à de nombreuses sollicitations. Il faut, maintenant que nous avons notre local, procéder à des aménagements qui répondent à nos besoins.

Ainsi installés, nous pourrons archiver une grande quantité de documents utilisables par tous. Mais justement, à propos des archives quelques précisions s'imposent.

Si l'Institut pourra récupérer une quantité importante de documents actuellement détenus par les syndicats, il n'en reste pas moins que ceux-ci

devraient se donner les moyens de gérer leurs propres archives. Les archives de demain existeront si tous nos syndicats maîtrisent journalièrement l'archivage.

Bien entendu nous nous tenons à la disposition de tous pour oeuvrer dans ce sens et nous invitons les syndicats à nous solliciter.

Enfin, quelques mots sur une initiative que va lancer l'Institut.

Il s'agit d'un concours ouvert à tous et touchant TOUS les départements de Midi-Pyrénées. Les concurrents devront présenter des témoignages écrits, enregistrés ou sous formes d'études sur deux thèmes :

- l'activité syndicale, sociale dans notre région de la fin du 19ème siècle à nos jours,
- et des témoignages sur la lutte contre le fascisme de 1930 à 1945.

Bien entendu ces témoignages devront porter sur des activités locales. Il y aura un concours spécial pour les moins de 18 ans.

Nous comptons lancer cette initiative pour la fin de l'année avec comme date limite l'été 1985.

Yvon CAZES  
Secrétaire Général

# INSTITUT REGIONAL C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE MIDI-PYRENEES

INTERVENTION de Bernard RIBEIRA - Secrétaire Régional C.G.T. Midi-Pyrénées

le 24 Janvier 1984

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis, Chers Camarades

Je voudrais remercier toutes les personnalités ici présentes, qu'elles soient du monde politique, économique et social, de l'économie sociale, des académies, des universités, des administrations, des associations diverses, des organisations syndicales, les représentants de la presse, ainsi que nos militants parmi les plus responsables, d'avoir répondu à cette invitation, d'honorer de leur présence cette réception destinée au lancement d'une initiative du COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES : la création de son INSTITUT REGIONAL D'HISTOIRE SOCIALE.

Il y a deux ans, la C.G.T. a mis en place au niveau national, son INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE que préside notre camarade Georges SEGUY et un service confédéral d'archives dont le Directeur est Marc PIOLOT. Je les remercie aussi d'être parmi nous.

Le travail accompli durant les deux années écoulées par l'Institut National sur l'étude historique, essayant de mettre en concordance les documents d'archives et le mouvement social vécu, permet de mieux connaître l'histoire de sa classe, l'histoire du mouvement syndical. Ainsi, par une meilleure assimilation de l'expérience des générations passées, les générations d'aujourd'hui et celles de demain peuvent et pourront mieux comprendre les conditions nouvelles et réagir en conséquence.

Comme le dit Georges SEGUY dans l'étude faite par l'Institut National sur le Congrès de la Charte d'Amiens en 1906, je le cite : *«Le passé doit éclairer le présent, non en s'y conformant, non en s'altérant pour coller au présent et le justifier, mais en restituant à l'homme d'aujourd'hui le passé dans sa réalité, sa complexité et son essence. Ainsi, l'histoire prend tout son sens, toute sa valeur sociale, et s'agissant de celle du mouvement ouvrier, toute sa portée militante.»*

Si l'histoire sociale de notre pays est très riche, elle le doit à des hommes et des femmes de diverses sensibilités, de divers corps de métiers, de diverses corporations, émanant de régions différentes.

C'est la raison pour laquelle, nous inspirant de la création de l'INSTITUT NATIONAL, nous voulons que l'histoire sociale de MIDI-PYRENEES, dans toutes ses composantes, économiques, sociales, culturelles, politiques et syndicales, ne soit pas l'oubliée de l'histoire.

Dans ce cadre, notre INSTITUT entend coopérer avec toutes les personnes et tous les organismes qui, dans notre région, ont la vocation de s'occuper de ces questions.

A la C.G.T., nous sommes sollicités en permanence par des étudiants, des écrivains et des universitaires, soit dans le cadre d'enquêtes qu'ils effectuent ou de thèses qu'ils préparent.

Nous nous efforçons, de notre mieux, d'apporter notre concours, mais l'activité syndicale quotidienne ne nous permet pas toujours de répondre à leurs sollicitations.

La fondation de notre INSTITUT REGIONAL D'HISTOIRE peut assurément donner un élan nouveau à la recherche et à la connaissance.

Les discussions que nous pouvons avoir avec les jeunes qui sortent des lycées et collèges montrent à l'évidence qu'il y a chez ces jeunes une méconnaissance pas seulement de l'histoire sociale de notre pays, mais du mouvement syndical français.

Sur ce dernier point, il me semble que dans nos écoles, au travers de «l'instruction civique» on ne donne pas l'importance qui convient au rôle et à la place des syndicats dans la vie économique et sociale du pays.

Notre INSTITUT dans le cadre de ses activités générales organisera des colloques, des conférences sur des thèmes particuliers. Il y invitera les organisations de la C.G.T. et ses militants, mais également des travailleurs, des étudiants, des universitaires.

Il sera ouvert à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à l'histoire en tant que travailleurs actifs ou retraités, en tant que chercheurs, historiens, économistes, sociologues ou juristes.

Il est prêt à répondre à toutes sollicitations venant des universités, des écoles, lycées et collèges pour assurer, sur un thème d'histoire sociale donné, une conférence ou participer à un colloque.

Notre INSTITUT vient de naître. Pour l'aider à faire ses premiers pas, nous avons mis en place une équipe au sein d'un CONSEIL D'ADMINISTRATION. Cette équipe, à la tête de laquelle se trouve son Président, René LERISSON, ex-secrétaire régional de la Fédération C.G.T. du Livre, a de vastes projets pour nourrir, faire grandir et parler de notre INSTITUT REGIONAL CGT D'HISTOIRE SOCIALE MIDI-PYRENEES et lui donner les moyens de vivre.

C'est pour qu'il vous parle de nos ambitions que je passe la parole au Président, René LERISSON.

## INTERVENTION DE René LERISSON, PRESIDENT REGIONAL

Lors de la séance d'inauguration le 24 janvier 1984

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis, Chers Camarades,

Après les paroles chaleureuses de notre ami Bernard RIBEIRA, je voudrais à mon tour, au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, vous remercier de votre présence pour assister à la naissance de notre INSTITUT REGIONAL C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE DE MIDI-PYRENEES.

C'est pour nous la démonstration de l'intérêt que peut susciter une telle initiative. Ainsi, les conditions sont créées pour faire sortir de l'oubli les événements et les hommes qui ont marqué la vie sociale de notre région.

En premier lieu, permettez-moi de présenter le nouveau né MIDI-PYRENEEN qui, avec ses cinq frères de RHONE-ALPES, LANGUEDOC-ROUSSILLON, AQUITAINE et ALSACE, constituent cette grande famille issue des décisions du 41ème congrès de la C.G.T. officialisant la création de l'INSTITUT C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE et le CENTRE CONFEDERAL D'ARCHIVES.

Précisons toutefois, que notre association régionale est basée sur les dispositions légales de 1901. Son fonctionnement est placé dans le cadre du fédéralisme, sous la responsabilité directe du Comité Régional C.G.T. Midi-Pyrénées.

Son Conseil d'Administration de vingt cinq membres est composé de quinze militants syndicaux actifs, pré-retraités, retraités, aidés et soutenus par des universitaires, historiens, sociologues, chercheurs, des juristes et des personnalités connues pour leur compétence et leur attachement à la vie sociale de notre Région.

C'est un gage de sérieux, dans la rigueur scientifique qui est ainsi apporté par le travail bénévole de ses membres. Cela permettra de mettre en plein éclairage le rôle indéniable tenu par les travailleurs, leur organisation la C.G.T., dans la vie sociale, économique, politique de notre Région.

Recueillir des documents, des témoignages authentiques, cela implique un travail de recherche, de recensement, de classement, d'analyse, de très nombreuses archives, souvent détenues par les organisations syndicales, mais aussi par des particuliers. Elles constituent une richesse historique considérable, un patrimoine qui permettra de tisser le fil d'Ariane, base essentielle de nos travaux.

La création d'un Institut Régional s'imposait donc pour doter le Comité Régional C.G.T. d'un outil qui lui faisait grand défaut afin de combler les vides immenses de notre histoire.

Sa création, son activité, répondent donc à une nécessité impérieuse afin d'approfondir, de faire connaître l'histoire inscrite sur le plan social. Par son passé, par sa jeunesse de son siècle d'existence, la C.G.T. est bien l'organisation syndicale la plus autorisée pour mener à bien une telle tâche.

Toutefois, il est bon de préciser que notre INSTITUT REGIONAL ne se cantonnera pas dans

l'histoire purement syndicale. Il se fixe pour objectif de développer tous les aspects touchant aux problèmes sociaux, mais encore en prenant en compte les phénomènes économiques qui s'y rattachent, ainsi que les évolutions des hommes et des techniques dans une région si souvent citée.

Nous n'avons aucune prétention de monopole dans une telle activité. Mais force est de constater, malgré les nombreux ouvrages, souvent de qualité, publiés depuis la naissance du monde industriel, que la place des travailleurs est ramenée à la portion congrue, voire encore ignorée.

Quelques essais ont pourtant été tentés. Ils sont souvent l'oeuvre de militants, mais aussi d'historiens, de journalistes, d'écrivains. Leurs oeuvres représentent une part importante de l'acquis social. Il est donc urgent d'assurer une parfaite coordination pour mettre bout à bout ces travaux et construire l'ensemble.

Par ce travail collectif, avec la rigueur qui s'impose, l'Institut Régional C.G.T. d'Histoire Sociale, sera mieux à même d'apporter sa contribution bien sûr auprès des militants syndicaux, et notre démarche va dans ce sens, dans d'autres milieux d'étude, telle que l'éducation scolaire et universitaire.

Dire ce que fut le comportement face aux milieux hostiles du monde capitaliste, connaître les luttes intenses, les espoirs, les succès, mais aussi les souffrances endurées, dire hautement ce que les hommes, les femmes, qui ont oeuvré pour construire notre monde moderne, clamer leur liberté, leur droit d'être, c'est faire oeuvre de vérité.

C'est replacer dans son contexte le rôle déterminant du mouvement des travailleurs, c'est ajouter de nouvelles pages à l'histoire.

Midi-Pyrénées est riche de son passé. C'est la raison qui nous a guidé dans nos premiers choix, afin de traiter quatre grands sujets, sans toutefois rejeter tout ce qui nous permettra de réaliser un objectif plus vaste.

Dans un premier temps, il a été retenu par le Conseil d'Administration les axes suivants :

- l'Histoire de l'aviation depuis CLEMENT ADER, en développant les particularités sociales qui s'y rattachent,

- La VERRERIE OUVRIERE d'ALBI : les motivations de sa création dans le cadre coopératif et sa place économique et sociale dans la Région, la nation et plus largement au plan international,

- les richesses énergétiques en Midi-Pyrénées : le charbon, l'hydrologie, le nucléaire, les problèmes économiques et sociaux de leur évolution,

- MIDI-PYRENEES : région industrielle ou agricole ? répercussion de la politique des divers plans gouvernementaux, les incidences sur les mouvements des populations et sur l'équilibre régional.

Ces éléments ne sont pas exhaustifs. Ils marquent un début, la route est tracée. D'autres publications ont été retenues, en particulier, à l'ère des évolutions technologiques, il semble intéressant de



parler des métiers disparus ou en voie de disparition, telle que la fabrique des peignes en corne. Nous saurons rapidement les conséquences sociales et économiques que cela entraîne.

Faire sortir de l'oubli des hommes qui ont marqué profondément notre Région. Là encore le choix a été fait et s'est porté sur un dirigeant de l'Union Départementale C.G.T. de la Haute-Garonne : Julien FORGUES. Cette image de ce militant de l'unité syndicale devait être citée, ce sera chose faite.

Nous arrêtons là l'énoncé, car les perspectives sont vastes, les sujets à traiter nombreux.

Il est évident que malgré l'enthousiasme, le désintéressement des membres de notre Conseil d'Administration, nous serons appelés à solliciter des aides, des avis, des documents.

Après les déclarations du Premier Ministre lors du colloque de Montpellier, nous sommes convaincus du soutien des pouvoirs publics.

Désirant travailler avec toutes les personnes et organismes sans exclusive, nous pourrions aller plus rapidement dans la réalisation de notre tâche. Nous appuyant sur la culture occitane, nous connaissons avec plus de précision ce que celle-ci a pu apporter dans le comportement des hommes et sur le rôle social qui fut le leur dans la marche historique de notre région, partie intégrante de notre pays.

Avec un bureau composé d'hommes tels que nos deux vice-présidents :

- François CANNEZIN, secrétaire général de

l'UD du GERS,

- Jean ESTEBENET, ancien secrétaire général de l'UD des HAUTES-PYRENEES,

nous aurons là une image de départements disparates dans leur structure économique et sociale, mais conjoints par leur même préoccupation.

Avec Yvon CAZES, technicien de l'aérospatiale, très sensibilisé sur tout ce qui touche à notre vie sociale régionale, nous aurons là un secrétaire général de choix et pour parler finances et gestion Marc BOULARAN, militant des P.T.T., et Bernard DUTHIL, ancien secrétaire de l'UD de la Haute-Garonne, nous sommes certains d'un effort important en la matière pour doter notre Institut des moyens indispensables à son action et sa progression.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, en vous remerciant de l'attention que vous nous avez apportée, nous sommes certains de l'aide que vous pourrez nous prodiguer.

Nous sommes convaincus du rôle qui nous est dévolu, que celui-ci fera oeuvre utile.

Par l'apport de documents, de moyens financiers, en travaillant de concert avec les institutions existantes par l'échange de nos travaux, Midi-Pyrénées apportera sa pierre à l'édifice de l'Histoire Sociale de notre pays.

Maintenant je vais laisser la parole à notre ami, notre camarade Georges SEGUY, qui nous a fait le plaisir et l'honneur d'être ce soir parmi nous.



le 24 Janvier 1984

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Il me reste peu de choses à dire après ce que viennent d'expliquer mes amis RIBEIRA et LERISSON.

Nous assistons ce soir au lancement, disons, du VIème Institut Régional C.G.T. d'Histoire Sociale. Il était bien naturel que la région MIDI-PYRENEES, si riche de traditions ouvrières, de combats sociaux et porteuse encore des idées généreuses de Jean Jaurès, dans ses traditions républicaines et démocratiques, figure parmi les six premières régions de notre pays à se doter de cet instrument de travail et de recherche que constituent nos Instituts Régionaux d'Histoire Sociale.

Ces créations et ce lancement, ce soir à Toulouse, s'inscrivent dans le cadre d'une décision prise avant le 41ème Congrès de la C.G.T. et concrétisé par ce dernier. Il considérait à la base de la décision, qu'il était anormal qu'une grande centrale syndicale comme l'est la C.G.T., approchant à grand pas de son centième anniversaire, joue un rôle considérable dans la vie nationale, dans la vie économique et dans la vie sociale.

De ce fait, elle est porteuse d'une grande partie, pour ne pas dire de la partie essentielle de l'histoire sociale de notre pays. Elle se devait d'être munie d'un instrument qui lui permette d'occuper aussi sur les terrains de la recherche, de la réflexion et de l'analyse historique, la responsabilité qui est la sienne dans tous les autres domaines.

Voilà pourquoi, en créant notre Institut National, nous avons voulu, tout d'abord, combler un vide et donner à la C.G.T. les moyens de jouer pleinement son rôle, y compris dans ce domaine là.

Mais, très vite, nous est apparue la nécessité, je dirais pour utiliser un mot couramment employé depuis Mai 81, la nécessité de décentraliser. Nous savons, par expérience syndicale, que les particularités régionales sur le plan économique, social, culturel, sont telles, même si elles ont été pendant longtemps retenues, écrasées ou étouffées, ont pris, une expression telle qu'elles ont besoin de tous leurs éléments d'expression pour répondre aux besoins non seulement historiques mais culturels des populations de chacune des régions de notre pays.

Voilà pourquoi nous avons considéré qu'il était nécessaire de créer à l'échelle de chaque région, en commençant par les grands centres industriels qui correspondent souvent aux grands centres universitaires, des Instituts Régionaux qui ne sont ni des antennes, ni des succursales de notre Institut National, mais ont à jouer, à l'échelle de la région, le rôle que joue notre Institut à l'échelle nationale. Ils jouissent donc de l'entière liberté d'initiative, d'une large marge d'autonomie, dans le cadre des instances de la CGT, bien entendu, et aussi d'une large marge d'investigation sur les sujets qui les intéressent et sur les collaborations dont les Instituts régionaux peuvent s'entourer.

Nous croyons qu'en faisant ainsi il nous est possible d'être plus positifs encore, et de donner à notre démarche la dimension qui doit être la sienne y compris au niveau régional.

Nous ne prétendons pas détenir quelque monopole que ce soit. Nous prétendons seulement intervenir avec la volonté, de par même notre intervention, de donner aux travailleurs, au mouvement social en général, la place qui leur revient, qu'ils ont occupée et qui est très importante de tout temps dans notre histoire nationale.

Car, nous avons observé qu'au cours des trois dernières décennies, avant les événements de mai 81, la tendance à reléguer à l'arrière plan, à occulter l'importance des sciences humaines et sciences sociales, s'était terriblement aggravée au point que les sciences sociales et l'histoire sociale avaient, dans beaucoup de cas, complètement disparue notamment au niveau de l'enseignement de l'histoire dans notre système éducatif.

Voilà pourquoi, nous avons été parmi les tous premiers qui avons réagi aux déclarations du Président de la République lorsqu'à l'issue d'un Conseil des Ministres, le 31 Août 1983, il a déploré l'état dans lequel l'enseignement de l'histoire dans l'Education Nationale était détérioré, et nous avons relevé tout de suite ses propos, en disant : « bravo ».

Nous espérons, qu'après ces déclarations, des dispositions concrètes devront suivre de telle manière qu'au plus tôt, l'on rétablisse une situation correspondant aux besoins de connaissance d'histoire et aux besoins de culture qui s'expriment de toutes parts.

Nous ne sommes pas de ceux qui avons tendance à faire porter au personnel enseignant la responsabilité de ces carences, ni accuser la jeunesse de se désintéresser de l'histoire, puisque nous avons suffisamment de coopération dans notre travail avec le personnel enseignant et suffisamment de connaissance de l'état d'esprit des jeunes travailleurs pour savoir que ces questions suscitent au contraire un grand intérêt. Si, de ce côté là, on souffre de quelque chose, c'est justement du manque de possibilité d'accéder à la connaissance qui est souhaitée par tous.

Ainsi, étions-nous représentés au colloque qui vient de se tenir la semaine dernière à Montpellier, où ces questions ont été débattues et traitées. Nous avons eu l'occasion de le faire savoir dans les formes appropriées à ceux qui s'occupent de ces problèmes. Non seulement, nous souhaiterions que notre Institut à l'échelle nationale et nos Instituts à l'échelon régional, soient pris en considération, que leur travail, leur réflexion, leur analyse, leur recherche, puissent s'intégrer dans l'élaboration de cette éducation de l'histoire, de l'enseignement de l'histoire.

Mais, nous étions aussi en mesure, si on nous reconnaissait cette réalité, d'intervenir directement.

d'être intégrés dans les institutions, pour participer à l'enseignement de l'histoire lui-même au niveau de l'Education Nationale. Et pourquoi pas, apporter aussi notre contribution dans les stages de recyclage qui seront nécessaires au personnel enseignant pour étudier certains sujets du genre de ceux de la classe ouvrière dans la résistance, ou des événements de Mai 68, qui, après quelques 15 années, commencent aussi à être occultées de leur signification principale.

Nous souhaitons que cette démarche soit accueillie positivement, car, si l'esprit qui préside aux réformes nécessaires dans ce domaine est véritablement inspiré par une conception d'ouverture démocratique, on conviendra que les porte-parole les plus autorisés du mouvement social, les syndicalistes, que nous sommes, soient habilités pour participer directement à cet enseignement au sein de notre système éducatif. Ce n'est qu'un aspect évidemment de nos préoccupations.

L'autre, qui est plus général, s'inscrit certainement dans notre activité courante, normale, ordinaire si je peux dire, bien que ça soit assez extraordinaire qu'une grande organisation syndicale s'occupe de ces questions par rapport à ce qu'on a connu dans le passé.

C'est que, outre, la recherche que nous allons entreprendre, les sujets que nous allons étudier et dont LERISSON vous a fait part pour les premières ambitions de notre Institut Régional ; ce donc nous avons parlé à l'échelle nationale et qui sont limités en raison des moyens dont nous disposons, c'est dire que nos moyens matériels sont inversement proportionnels à la somme d'idée et d'imagination que nous pouvons avoir pour ce que nous pouvons et nous sentons capables d'entreprendre.

Mais peut-être, en faisant la preuve en marchant que ça existe : l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale, trouverons-nous des concours, y compris matériels, des contributions bénévoles qui nous permettront de mieux maîtriser toutes les ambitions qui sont les nôtres.

Je pense que ce qu'il faut mettre en évidence ce soir est cette réception qui réunit des militants du mouvement syndical expérimentés de longue date dans les responsabilités et qui connaissent bien l'histoire des travailleurs dont ils se sont occupés. Il est très important de constater qu'un certain nombre de personnalités diverses, notamment universitaires, se trouvent ce soir parmi nous. Comme nous le constatons toujours dans ces circonstances, elles ont à priori un préjugé favorable, peut-être mêlé d'une certaine curiosité sur ce que nous sommes, sur ce que nous voulons, ce que nous nous proposons de faire.

Eh bien, je voudrais dire à cet égard que l'une des choses que nous souhaitons, par delà tout ce qui a déjà été dit, c'est que nos Instituts, notre Institut National et nos Instituts Régionaux soient, avant même d'être des lieux d'élaboration, de réflexion, d'analyse, de recherche et de travail, des lieux de rencontre.

Ces rencontres entre les militants du monde du travail, les militants du mouvement syndical et ceux qui, historiens, sociologues, économistes, juristes, souhaitent travailler en contact avec ce

milieu, n'y parviennent pas toujours. Ils sont souvent démunis de documentation, d'archives nécessaires à leur élaboration, à leur recherche, eh bien, nous ouvrons, nous, la possibilité, avec notre Institut National et nos Instituts Régionaux à tous ceux qui désirent réfléchir, travailler, approfondir pour faire une oeuvre utile, scientifique, nous ouvrons cette possibilité de contact, de réflexion, de consultation, de tout ce que nous possédons et qui témoigne de la vérité historique en matière sociale.

J'ajoute, et c'est là, la dernière partie de ce que je voulais dire, que notre activité s'appuie sur la création d'un Centre National d'Archives qui est déjà opératif et qui constitue d'ores et déjà la principale unité de documentation en matière d'histoire sociale qui existe dans notre pays. Chacun le reconnaît, incontestablement. Mais qui est en train de prendre une ampleur d'autant plus grande, qu'elle va d'ici quelques temps, pouvoir s'appuyer sur les centres d'archives régionaux qui vont constituer un ensemble considérable de documentation et d'archives de l'histoire sociale de notre pays que nous nous proposons d'ouvrir largement.

Evidemment, cela se fera dans des conditions de règlement à respecter pour qu'il n'y ait pas de dilapidation. Mais ouvrir largement à tous ceux qui sont susceptibles d'être intéressés par cette richesse, c'est à dire de faire abstraction des lois qui régissent en cette matière généralement les archives officielles qu'il n'est pas possible de consulter, sauf si l'on est *persona grata* avant 40, 50 ou 60 ans selon les circonstances. Ceci prive de possibilités un simple citoyen, un simple étudiant, un simple chercheur, un simple professeur qui n'a pas un mandat spécial, de la possibilité de consulter ces archives.

Nous avons une conception beaucoup plus démocratique qui pourra peut-être jouer un rôle dynamique aussi dans une révision de ces restrictions. Il pourra ouvrir des perspectives encore plus grandes en général dans la recherche, y compris dans les milieux d'archives officiels qui, de notre point de vue, nous autorisera et nous autorise déjà à ouvrir largement les portes de nos archives, les consultations de nos archives, à tous ceux qui s'y intéressent.

Cela est une base matérielle considérable qui donne dès le départ, à notre Institut National et aux Instituts Régionaux, un potentiel de force, de possibilités dans l'étude, la recherche, la réflexion, les témoignages historiques que nul autre ne peut concurrencer en l'état actuel de notre pays.

Eh bien voilà ! c'est ce que je voulais vous dire en souhaitant que cette réception ce soir, par son contenu et de toutes les personnes qui s'y trouvent présentes et que nous remercions de l'honneur qu'elles nous ont fait en répondant à notre invitation, soit une anticipation, en quelque sorte, sur l'avenir.

Que dans le cadre de ses activités notre Institut puisse effectivement s'appuyer sur les concours de tous ceux qui s'intéressent à ce genre d'action de la C.G.T., d'action historique qui se veut aussi action culturelle dans le sens de l'évolution la plus large

des travailleurs de notre pays, de notre population en général, qui s'ouvre sur l'avenir.

Nous le savons tous, il n'est pas possible de bien comprendre le présent et de se préparer de manière responsable pour notre avenir si l'on ne connaît pas sa propre histoire. Voilà à quoi nous voulons modestement contribuer, mais en conscience des responsabilités qui nous incombent, des moyens dont nous disposons et avec la volonté de faire de notre mieux pour y parvenir.

C'est dans cette perspective que je souhaite à notre ami et à mon camarade LERISSON, plein succès dans son travail et dans sa responsabilité de Président de l'Institut Midi-Pyrénées et maintenant, je pense que nous allons pouvoir lever notre verre tous ensemble à la santé de notre Institut et à la bonne entente qui va présider à tous ces travaux, entre toutes les personnes qui désireront apporter leur contribution à notre oeuvre.

Merci.

## EDITIONS DE L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE

« les congrès de la CGT »  
Collection dirigée par Marc PILOT  
253, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX

Compte-rendus intégraux du IX<sup>e</sup> Congrès de la CGT et de la Conférence des Bourses du Travail et sept études et notes annexes de Jean MAITRON, Maurice MOISSONNIER, René MOURIAUX, Francis SARAMITO, Jean-Paul SCOT, Claude SILVERE et Germaine WILLARD.

AMIENS. OCTOBRE 1906. La Confédération Générale du Travail, la CGT, tient son neuvième Congrès national et la Conférence des Bourses du Travail.

Cet événement marque sans doute l'apogée de l'anarcho-syndicalisme qui, non sans oppositions mais majoritairement, domine alors le syndicalisme français et qui aura contribué à forger certains traits de sa personnalité.

Dans ces conditions, l'une des résolutions du congrès va prendre une signification particulière. Elle se propose de définir la nature et le rôle des syndicats et de préciser ce que doivent être leurs rapports avec les partis politiques. Elle va entrer dans l'histoire sous le nom, au demeurant mystérieux, de « Charte d'Amiens ».

Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit à son sujet ! N'a-t-elle pas été aux deux extrêmes, pour certains un dogme mythique et pour d'autres une aberration perverse ? Ne reste-t-elle pas aujourd'hui encore l'objet d'appréciations contradictoires ?

Au surplus, le congrès d'Amiens se ramène-t-il seulement à la « Charte » ?

Le moyen est donné ici de juger sur pièces.

Au cœur de cet ouvrage, en effet, la reproduction de tous les documents du Congrès et de la Conférence des Bourses du Travail qui l'a suivi, les rapports préparatoires, la sténographie des débats, les motions et résolutions votées ou repoussées.

Et puis, pour en situer l'époque, tenter d'en définir la place et d'en préciser le sens, regroupées en début d'ouvrage, des études et des notes de chercheurs (historiens, juristes, économistes, sociologues...) ainsi qu'une contribution au présent de Georges SEGUY.

Avec cette première publication commence une collection de l'Institut CGT d'Histoire Sociale portant sur l'ensemble des congrès de la CGT.

# 1906

LE CONGRÈS DE LA

## CHARTRE D'AMIENS

COLLECTION: LES CONGRÈS DE LA CGT

INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE

### CONDITIONS DE VENTE :

« Pour les adhérents des organisations CGT et Comités d'entreprise, passer commande à :

Institut d'Histoire Sociale  
253, rue de Paris  
93516 MONTREUIL

ou

Matériel Syndical  
CGT  
253, rue de Paris  
93516 MONTREUIL

PRIX : 120 Francs l'unité  
110 Francs pour plus de 10 exemplaires.

**Dans tous les cas joindre  
le règlement à la commande**

# Principes de sauvegarde des archives de la CGT

**P**OURSUIVANT sa réflexion sur les archives de la CGT, le Centre confédéral d'Archives présente un nouvel article qui fait suite au précédent paru dans « LE PEUPLE » n° 1143 et qui s'inscrit dans une série de textes destinés à répondre rapidement aux questions des militants et des organisations de la CGT confrontés aux problèmes que pose la sauvegarde de leurs archives.

Dans la phase actuelle inédite qui consiste, pour les organisations de la CGT, à prendre en compte concrètement la sauvegarde de leurs archives, certains défauts doivent être surmontés dès le départ.

Pour cela, il est bien évident que des moyens sont nécessaires, par exemple en locaux pour entreposer sainement les archives, ou en militants pour assurer le traitement scientifique des fonds d'archives. Sur ces points, le Centre confédéral d'Archives répond à toutes les sollicitations qui lui sont faites pour apporter l'aide nécessaire et contribuer à trouver les solutions appropriées. Dans l'immédiat, deux dangers sont à éviter de manière impérative : les destructions et les dons hors de la CGT.

## Les destructions

*La destruction d'archives est l'ennemi numéro un. Une archive détruite l'est pour toujours.*

*Les agents de destruction sont multiples : l'homme, les éléments physiques ou chimiques, les organismes vivants et même les accidents comme l'incendie*

*Pour ce qui concerne les destructions humaines, il convient de créer un nouveau comportement face à nos archives, qu'il s'agisse de documents anciens dont la valeur historique paraît évidente, de documents des années antérieures mis en réserve par l'organisation syndicale et encore utiles syndicalement ou de dossiers actuels en cours de formation, indispensables au fonctionnement quotidien de l'organisation.*

*Les archives anciennes, dont par exemple les jeunes militants d'une organisation syndicale n'ont jamais eu à se servir et qui prennent de la place, sont parmi les plus exposées aux destructions. Elles dorment au fond des armoires, des débarras, des caves ou des greniers. Elles encombrant tout le monde et ne servent directement à rien dans le cadre des activités actuelles de nos organisations. La pire des solutions serait de les jeter en bloc, à la faveur de rangements, de déménagements, de modernisation de locaux, de répartitions nouvelles de bureaux. Il n'est pas permis de gagner de l'espace à ce prix. Ces archives, devenues inutiles pour l'activité quotidienne, sont destinées à un nouvel emploi : celui de la recherche historique.*

*Les archives en cours de formation sont également guettées par les destructions. La production écrite de nos syndicats, souvent abondante, n'est pas systématiquement classée. Le dernier tract ou la dernière circulaire n'est pas forcément le document le plus facile à retrouver dans une permanence syndicale, compte-tenu des activités militantes multiples. Il y a fort à parier que le document non classé au jour le jour risque de disparaître définitivement au fond d'une corbeille à papier au moment où il devient urgent pour le militant de faire place nette sur son bureau. De même tout ce qui n'apparaît pas comme documents officiels, c'est-à-dire les brouillons de textes, les notes manuscrites sont, la plupart du temps, purement et simplement éliminés. Il est évident que ces manuscrits peuvent avoir une importance réelle pour l'Histoire. La question de la sauvegarde de nos archives nous interpelle donc jusque dans nos activités syndicales quotidiennes d'aujourd'hui. Chaque jour en effet, nos organisations produisent les archives de demain. La tentation de faire du rangement par le vide doit être surmontée aujourd'hui définitivement.*

*Autres types de destructions : ceux qui relèvent d'agents extérieurs liés au stockage des archives dans des lieux inadéquats. L'humidité, la sécheresse, les rayons solaires, la pollution atmosphérique, les poussières sont des ennemis pour les archives, de même que les organismes vivants (insectes, rongeurs, champignons). La bonne conservation des archives exige un équipement technique approprié pour éviter ces risques de destructions. Quant aux archives déjà attaquées, elles doivent alors faire l'objet d'une restauration complète. Les organisations de la CGT qui actuellement stockent leurs fonds d'archives, doivent s'assurer que les conditions de conservation sont bonnes et le demeureront.*

*Derniers dangers : les destructions dues aux incendies, inondations et vols. Elles sont citées pour mémoire.*

## Les dons hors de la CGT

La tentation est grande dans le cas où les organisations de la CGT sont encombrées par leurs archives de les confier au premier solliciteur sérieux qui se présente. Il ne manque pas d'universitaires d'instituts, d'associations, de comités de toutes sortes, friands d'histoire syndicale qui se tournent vers la CGT et ses archives. Hormis le fait, que se séparer de ses archives au moment où le Centre confédéral multiplie ses initiatives serait une erreur, la cession de nos archives à l'extérieur n'est pas une garantie. En effet, les archives de la CGT sont demandées pour ce qu'elles contiennent. On veut les consulter. Il n'est pas sûr qu'on veuille les archiver, c'est-à-dire se charger du travail souvent ingrat de classer les papiers et d'élaborer les instruments de recherche correspondants. Une fois consultées par la personne ou le groupe intéressé, nos archives pourraient bien de nouveau retomber dans l'oubli ou la destruction. Ce n'est pas ce à quoi travaille le Centre confédéral d'Archives qui entreprend le classement définitif des divers fonds qui lui sont parvenus pour les militants d'aujourd'hui, mais également ceux de demain. Les universitaires y trouveront bien évidemment leur compte, puisqu'au lieu d'avoir accès à un fond en vrac, ils auront à leur disposition les instruments de recherche appropriés qui permettent un gain de temps important.

Autre aspect des choses : la cession en vrac de nos archives à des personnes ou organismes extérieurs à la CGT ne peut se faire sans que nous sachions nous-mêmes précisément ce que nous donnons. Des documents très importants peuvent ainsi être cédés, sans moyen de contrôle. Par ailleurs, il peut arriver que les aspects juridiques des cessions réalisées soient mal précisés et qu'aucun droit de regard de nos organisations sur leurs archives ne soit plus possible.

Quel que soit le bien-fondé des sollicitations extérieures, les organisations de la CGT doivent rester maîtres de leurs archives et respecter le fait que tout fond non trié, classé, inventorié et coté ne peut être mis à la disposition du public, aussi compétent soit-il. Le Centre confédéral d'Archives met en œuvre une politique cohérente de protection, de conservation et de classement des archives de la CGT et de ses organisations. A chacun de prendre place dans ce processus.

## Au-delà des questions techniques, créer un nouveau comportement

Les questions techniques de stockage des archives et de leur traitement en vue de leur exploitation ne sont pas le problème central, même s'il n'apparaît pas immédiatement évident à l'ensemble des organisations de la CGT de pouvoir résoudre facilement et rapidement cet aspect des choses.

Aujourd'hui, l'important est de parvenir à ce qu'aucune pièce d'archives de la CGT., de la plus prestigieuse à la plus anodine, de la plus ancienne à la plus contemporaine, ne soit détruite, et en particulier détruite délibérément. Cela veut dire qu'il faut rompre avec un comportement qui consiste à ne pas considérer les archives ouvrières pour ce qu'elles sont réellement, à savoir des documents pour l'Histoire. Les destructions qui ont pu avoir lieu résultent du simple fait que les « vieux papiers » des organisations de la CGT n'étaient pas considérés comme archives, mais comme fatras inutile. Le regard que nous jetons sur notre patrimoine syndical est donc essentiel et conditionne ou sa survie ou sa destruction. Actuellement, il n'est plus admissible d'oublier la dimension historique de notre production syndicale, de celle qui n'est plus utilisée jusqu'à celle qui est en cours de formation.

De la même manière, la cession de nos archives à l'extérieur de notre organisation procède de la même vision non historique des choses qui conduit à ignorer que notre patrimoine syndical peut être l'objet de convoitises de toutes sortes, dont certaines dirigées délibérément contre la CGT.

En tout état de cause, l'utilisation des archives n'est pas neutre : elle s'inscrit dans les rapports de classes, en particulier dans la lutte idéologique actuelle. La CGT doit y tenir sa place.

## Le Centre Confédéral d'Archives de la CGT

LE PEUPLE N° 1147 DU 1<sup>er</sup> AU 15 JANVIER 1983

Les informations concernant les archives doivent être adressées au secrétariat de l'INSTITUT REGIONAL CGT D'HISTOIRE SOCIALE, 19 place Saint-Sernin, 31070 Toulouse cédex.

D'avance nous remercions toute personne et toute organisation qui nous aideront dans cette tâche primordiale de recensement et de collation des archives sociales.

# INSTITUT REGIONAL C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE MIDI-PYRENEES

Association régie par la loi de 1901

## DEMANDE D'ADHÉSION COLLECTIVE

NOM du collectif \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

- Adhésion   
50 F (adhésion de soutien 100 F, 200 F...)
- Adhésion + 1 abonnement d'un an   
aux Cahiers de l'Institut (90 F)
- \_\_\_\_\_ abonnements supplémentaires à 20 F l'un

Ci-joint \_\_\_\_\_ F à l'ordre de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale

### LE BUREAU

Président :

René LERISSON

Vice-Présidents :

François CANNEZIN

Jean ESTEBENET

Secrétaire Général :

Yvon CAZES

Trésorier :

Bernard DUTHIL

Trésorier-adjoint :

Marc BOULARAN

## DEMANDE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

- Adhésion seule   
10 F (adhésion de soutien, 50 F, 100 F...)
- Adhésion + abonnement d'un an   
aux Cahiers de l'Institut (50 F)

Ci-joint \_\_\_\_\_ F à l'ordre de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale

### LE CONSEIL

#### D'ADMINISTRATION

19, place Saint-Sernin - 31070 Toulouse Cedex - Tél (61) 23.35.52

Joseph BIGLIONE - Pré-retraité Métallurgie Toulouse (31)  
Marc BOULARAN - Employé PTT Toulouse (81)  
Jacques CABARET - Employé hospitalier Auch (32)  
Louis CAILLABA - Retraité Pamiers (09)  
Robert CAUSSAT - Retraité Aéronautique Toulouse (31)  
François CANNEZIN - Secrétaire Général UD Auch (32)  
Yvon CAZES - Technicien Aéronautique Toulouse (31)  
Pierre DARRIBERE - Avocat Toulouse (31)  
Michel DAYNAC - Assistant à l'Université des Sciences Sociales  
Toulouse (31)  
Bernard DUTHIL - Retraité de l'Etat Toulouse (31)  
Jean ESTEBENET - Retraité Métallurgie Tarbes (65)  
Roger LAJOIE-MAZENC - Journaliste écrivain Decazeville (12)  
René LERISSON - Pré-retraité Livre Toulouse (31)

Lucien LLABRES - Retraité Métallurgie Toulouse (31)  
Roger LOUBET - Retraité Albi (81)  
Yvette LUCAS - Maître de Recherche CNRS Toulouse (31)  
Denis MILHAU - Conservateur du Musée Toulouse (31)  
Philippe MOTTET - Archiviste Rodez (12)  
Robert NESPOULOUS - Retraité Cagnac-les-Mines (81)  
Pierre POUmarede - Retraité Pamiers (09)  
Pierre PRADEL - Retraité Montauban (82)  
Bernard RIBEIRA - Technicien Toulouse (31)  
Marcel SANSAS - Retraité Aéronautique Toulouse (31)  
Rolande TREMPÉ - Historienne Toulouse (31)

Membres correspondants :  
Alain FOR - Plaisance-du-Touch (31)  
Jean MICHEL - Saint-Gaudens (31)

Directeur de la Publication René LERISSON

ÉDITIONS DE L'INSTITUT C.G.T.  
D'HISTOIRE SOCIALE

**NOUVEAU :**



Le compte-rendu du colloque de l'Institut vient de sortir de presse.

Il comprend tout à la fois les textes intégraux des rapports introductifs à la discussion, des communications et des 42 interventions.

Un volume de 120 pages. Format 18x24. Prix = 25,00 Frs.

## BON DE COMMANDE

NOM et Prénom: .....

Adresse: .....

Nombre d'exemplaires ..... **25** .. F =

Joindre paiement en C.C.P. ou C.B. à l'ordre de l'Institut C.G.T.  
d'Histoire Sociale